

Jean-Yves Guillaumin  
Président de l'APLAES,  
Association des Professeurs de Langues Anciennes  
de l'Enseignement Supérieur  
guillaumin@aricia.fr

Le 9 janvier 2012

Madame Sophie Béjean  
Présidente de l'Université de Bourgogne  
Présidente de la commission  
des moyens et des personnels  
de la Conférence des Présidents d'Université

Madame la Présidente,

L'APLAES, qui regroupe 400 adhérents, c'est-à-dire la quasi-totalité des professeurs de Langues anciennes dans l'Enseignement supérieur, veut promouvoir ces disciplines fondatrices et indispensables, et accorde donc beaucoup d'attention aux situations locales et à leurs évolutions. À plusieurs reprises depuis quelques années, notre Association a eu à déplorer la suppression de filières de Lettres classiques dans différentes universités. Mais voici que, simultanément, des collègues nous informent, en ces premiers jours de janvier, de pareilles menaces qui semblent en voie de se concrétiser dans leur propre établissement.

Il est à croire que cela s'inscrit dans une perspective strictement « gestionnaire » dont nous constatons malheureusement le développement continu en bien des endroits, et pas seulement en ce qui concerne nos disciplines. De plus en plus, des responsables sont conduits à privilégier une certaine conception de la « rentabilité », au détriment des valeurs fondamentales et traditionnelles de l'Université et spécialement de l'Université française. Nous sommes certes conscients que la tâche des administrateurs n'est pas facile, et bien informés par ailleurs du pouvoir de décision détenu par les Présidents, auxquels nous ne manquons pas de nous adresser pour leur représenter notre façon de penser.

La propension à supprimer tout ce qu'il y a culturel dans une Université, sous prétexte d'effectifs étudiants peu nombreux, nous paraît relever d'un raisonnement à courte vue. Nous ne saurions nous résoudre à la substitution de critères purement quantitatifs à ceux du rayonnement et de l'approfondissement de la recherche scientifique et de ses implications dans l'enseignement.

Les études de latin et de grec ont depuis longtemps fait paraître dans notre pays de grands savants dont le rayonnement a contribué au prestige intellectuel et scientifique de la France ; leur mémoire est régulièrement honorée et louée. La recherche française, en matière d'Antiquité, est toujours présente, appréciée et honorée en contexte international, grâce aux publications qu'elle assure et aux colloques qu'elle organise, ou auxquels elle participe. Il n'est pas possible de tolérer le lent étouffement de ce secteur de la recherche et de l'enseignement dans l'Université, sous peine de mettre en péril non seulement son renouvellement, mais même sa permanence. Par ailleurs, nous pensons constitutive de la mission de service public des Universités la nécessité que celles-ci offrent, dans le cadre de la

proximité régionale, les meilleures formations aux étudiants qui ne pourront aller les suivre ailleurs.

Dans ce contexte, nous nous élevons tout particulièrement contre l'argument rebattu qui consiste à stigmatiser les disciplines d'enseignement et de recherche que nous représentons au motif que leur coût serait trop élevé eu égard au nombre restreint d'étudiants de latin et de grec. Il ne s'agit que d'un mauvais prétexte ; les langues anciennes ne peuvent sérieusement être accusées de grever le budget des universités dans lesquelles elles sont présentes ; les sommes qui sont investies en leur faveur sont sans aucune comparaison avec ce que coûtent de nombreuses autres formations ; on peut même soutenir que le rapport qualité-prix, dans nos disciplines, est parfaitement satisfaisant, ne serait-ce que dans la mesure où nous conduisons régulièrement nos étudiants jusqu'au but qu'une grande partie d'entre eux ont choisi, les concours de recrutement de l'enseignement, assumant ainsi de manière satisfaisante la dimension de professionnalisation exigée des formations universitaires.

Nous sommes assurés que vous saurez prendre en considération les réflexions que nous soumettons ici à votre attention et que vous saurez y sensibiliser vos collègues membres de la Conférence des Présidents d'Université.

Estimant qu'il y a aussi une responsabilité du politique, qui consiste à rappeler à la communauté universitaire la prééminence en soi de certaines valeurs culturelles et à empêcher que ne disparaissent des pans entiers de l'exercice de l'activité universitaire française, nous saisissons également de cette question Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma haute considération.